
RESSOURCE M

Lignes directrices en matière d'accessibilité pour les installations de tennis

Introduction

Le but de ces lignes directrices est d'offrir des conseils et une orientation pour la conception de nouvelles installations de tennis et l'amélioration des installations de tennis existantes.

Toutes les nouvelles installations de tennis et les agrandissements ou rénovations d'installations existantes devraient respecter ou dépasser les normes énoncées dans les règles du code du bâtiment en vigueur.

Principes de conception - général

Avoir un centre « entièrement accessible » ne signifie pas simplement disposer de portes suffisamment larges et des rampes nécessaires. Pour qu'une installation fonctionne efficacement et sans heurts, il faut un personnel compétent et dûment formé. Un large éventail de handicaps doit être pris en compte lors de la gestion et de la conception d'une installation de tennis. Ceux-ci incluent des troubles de mobilité, visuels, auditifs et d'apprentissage. Les clubs doivent également prendre en compte la manière dont le public, tant les joueurs que les spectateurs, peut accéder au club.

Stationnement

- Les espaces de stationnement pour les utilisateurs de fauteuil roulant doivent être situés près de l'entrée principale.
- Un espace de stationnement standard pour un utilisateur de fauteuil roulant mesure 3,6 m de large. Alternativement, vous pouvez disposer de 2 espaces de stationnement standard de 2,4 m de large, plus une allée d'accès commune de 1,2 m.
- Lors de la conception de nouveaux terrains de stationnement, assurez-vous qu'ils sont plats. Des trottoirs abaissés ou sectionnés doivent être prévus aux endroits appropriés.

Accès du stationnement à l'entrée principale

- L'accès aux fauteuils roulants doit être clairement identifié par des symboles
- L'accès doit être un chemin clair et non obstrué avec une surface ferme, plane et antidérapante
- Envisagez une largeur de passerelle minimale d'au moins 1,5 m ou 2 m pour permettre le passage des fauteuils roulants
- Prévoir un accès par un escalier et une rampe
- Les portes automatiques sont préférables pour l'entrée principale

Accès à l'intérieur de l'établissement

- Les portes d'entrée doivent avoir une largeur libre d'au moins 1 200 mm. Ceci est pour permettre l'accès aux fauteuils roulants de sport.
- Le ne devrait pas se trouver au-dessus de la surface du plancher et une attention devrait être accordée aux puits et aux grilles puisqu'ils pourraient obstruer le mouvement/mobilité des fauteuils roulants.
- Un accès par des rampes dans les centres est conseillé
- Réduisez la force des ferme-portes. Les portes plus légères profitent également aux jeunes enfants et aux personnes âgées
- Il est important d'envisager l'accès aux terrains intérieurs et extérieurs. Cela devrait inclure un accès approprié depuis le pavillon et pour les fauteuils roulants

Accessibilité des joueurs sur le terrain

- Endroit sécurisé pour le rangement des fauteuils roulants (standard et de tennis).
- Y a-t-il un espace suffisant entre les poteaux des filets du terrain pour permettre l'accès aux fauteuils roulants de tennis?
- La distance entre la ligne de service et le fond du terrain est-elle suffisante? La longueur recommandée est de 6,40 m.
- Y a-t-il assez d'espace entre les terrains pour un fauteuil roulant de tennis?
- Y a-t-il suffisamment d'accès autour du terrain pour permettre aux joueurs de changer de côté facilement?



Les problèmes de mobilité que peuvent rencontrer les utilisateurs de fauteuil roulant et de fauteuil électrique sont :

- Toilettes et vestiaires inaccessibles
- Corridors et portes trop étroits ou obstrués
- Changements de niveau, c'est-à-dire rampes abruptes, trottoirs

Problèmes visuels possibles :

- Mauvaise utilisation des contrastes de couleurs pouvant nuire à la localisation et à la compréhension
- Mauvaise illumination due à un faible niveau d'éclairage, aux éblouissements et à la réflexion.
- Mauvaise signalisation - envisagez d'intégrer le braille

Problèmes auditifs possibles :

- Information insuffisante entraînant une indépendance restreinte
- Mauvaise communication du personnel
- Les personnes ayant des troubles d'apprentissage peuvent avoir une combinaison d'autres handicaps tels qu'une mobilité réduite ou des problèmes visuels. Par conséquent, il est recommandé de prendre en compte les points suivants :
 - » Évitez les couleurs trop nombreuses et les signes « futés » qui pourraient causer de la confusion.
 - » Utilisez la signalisation, la disposition et l'éclairage de l'établissement pour identifier clairement les voies et les zones publiques
 - » Personnel formé et facilement reconnaissable

Toilettes et vestiaires

- L'accessibilité aux vestiaires devrait répondre aux besoins des utilisateurs individuels / indépendants et des petits groupes lors des séances publiques. Idéalement, une cabine de toilette séparée pour fauteuil roulant devrait être intégrée.
- Tenez compte de la proximité des vestiaires avec les activités à l'intérieur de l'établissement. Les zones de rangement pour des articles tels que des fauteuils roulants, etc., sont un ajout utile.
- Les douches, les toilettes et les cabines (le cas échéant) devraient permettre un transfert facile depuis un fauteuil roulant. Cela inclut la proximité et la mise à disposition de bancs de douche.
- Il ne doit pas y avoir de marche pour monter ou descendre dans la cabine de douche. Les pommeaux de douche, les distributeurs de savon, etc., doivent tous être situés à portée de la main quand une personne est assise (environ 1,3 m).

Spectateurs en fauteuil roulant (centres intérieurs)

- La section pour les spectateurs devrait comporter une barre de soutien principale légèrement plus haute avec une fenêtre transparente au-dessous.

Ce document est basé sur les lignes directrices d'accessibilité G4 de la Lawn Tennis Association. Tennis Canada aimerait remercier la Lawn Tennis Association (LTA) et son leadership et ses efforts continus pour rendre le tennis accessible à tous.

Pour d'autres questions concernant l'accessibilité des installations, veuillez contacter Tennis Canada à l'adresse suivante : coveredcourts@tenniscanada.com